

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	15 (1969)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Page au féminin

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

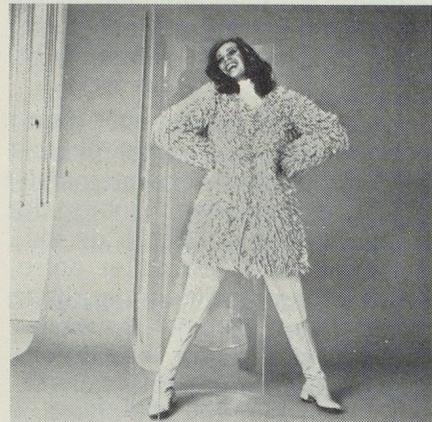
# page au féminin



Dans le domaine de la Mode, il est un art à la mode : celui du tricot-crochet. Eliane Schenk, styliste, s'y adonne avec passion. Délaisant ses études d'interprétariat, elle s'est mise à jouer avec le crochet et les aiguilles que sa chère grand-mère, la première, il y a fort longtemps, lui avait appris à manier. Depuis toujours, fascinée par la mode, elle découpa les revues spécialisées, classa, tout en jetant des idées sur le papier, fit des voyages éclair à Paris pour assister à des collections de haute couture, se faisant ainsi un « capital-mode ». Depuis deux ans, ses modèles photographiées par le photographe suisse Rolf Lutz, ont été reproduits dans les journaux du monde entier. A New York, par exemple dans le Daily News, le « France-Soir » new yorkais tirant à plus de 3 millions d'exemplaires, Eliane est devenue la

bergère descendant de ses montagnes. La fantaisie des journalistes est infinie...

Deux laines suisses sont parmi ses préférées : Leyvolaine et Schaffhouse. Quand elle joue avec ses pelotes, c'est un peu comme à la balle. Elle mêle les fils, leur fait prendre forme, tout en étant saisie d'un joyeux enthousiasme dans la création qui naît de ses doigts, par exemple ces maillots de bain si originaux, lancés en 1968. Convaincue par la nécessité de diffuser plus encore le tricot-crochet, elle vient d'ouvrir à Crans-sur-Sierre « La Tricoterie », sa pre-



Manteau des neiges entièrement tricoté en Leyvolaine beige chiné, création Eliane Schenk, photo R. Lutz.



Robe du soir au crochet, en Leyvolaine, création Eliane Schenk, photo R. Lutz.

mière boutique et comme dit la chanson « elle tricote, tricote »... comme, jadis, assise au rouet, filait la reine Berthe.

## tribune libre

Paris, le 8 décembre 1968

Madame la Rédactrice,  
Les journalistes soussignés,  
mis en cause comme tels et  
comme membres du Groupe  
d'Etudes Helvétiques de Paris  
dans votre numéro de novembre 1968, vous seraient obligés de publier ce qui suit, confor-

mément au droit de réponse en usage dans la presse.

1. Précédé d'un commentaire approbateur, vous publiez un passage de l'allocution prononcée par M. Robert Vaucher lors de la première séance de la Fédération des sociétés suisses de Paris. Il est inexact d'affirmer qu'à la suite du congrès de l'Union des Suisses de France à Lyon, le GEHP « fit publier » des articles relatifs à ce congrès. Si plusieurs journalistes sont membres du GEHP,

aucun n'est à son ordre. Les articles paraissant sous leur signature n'engagent qu'eux-mêmes et le journal qui les publie. M. Vaucher écrit souvent des articles sur les congrès auxquels il assiste au double titre de journaliste et de congressiste. Nul ne pense qu'il les écrits sur l'ordre de quiconque.

2. Contrairement à l'affirmation de M. Paul Gruaz dans sa « Mise au point » reproduite également par votre revue, les